



LA CARTE PREPAYEE

LA POSTE MOBILE

Mise à jour en Décembre 2022

Nature de l'offre	<p>La Carte Prépayée La Poste Mobile.</p> <p>Offre prépayée : appels, SMS et MMS.</p> <p>Formule tarifaire prépayée, sans facture, sans engagement, qui consiste à payer d'avance ses communications pour un moment déterminé et sans dépassement possible. L'émission d'une communication est possible pendant la période de validité de la recharge utilisée. La réception des appels et SMS est possible durant la période de réception de la recharge utilisée.</p>						
Conditions d'éligibilité	Offre réservée à toute personne physique, majeure, domiciliée à Mayotte , agissant en qualité de consommateur au sens du Code de la consommation.						
Descriptif et Prix de l'offre	<p>Tarifs depuis Mayotte</p> <p>Prix du Kit d'accès La Carte La Poste Mobile : 5€</p> <p>Le Kit d'accès La Carte Prépayée La Poste Mobile comprend une carte SIM et du crédit de communication offert. L'offre La Carte Prépayée La Poste Mobile est également disponible en pack, avec un mobile. Le prix du Pack varie selon le mobile choisi. Plus d'informations dans vos bureaux de poste à Mayotte.</p> <p>Services de base</p> <p>Appels voix depuis Mayotte ou depuis l'étranger (sous réserve d'accord avec l'opérateur étranger), appels vers les numéros spéciaux, SMS et MMS depuis Mayotte ou depuis l'étranger (sous réserve d'accord avec l'opérateur étranger).</p> <p>Report de crédit</p> <p>Le crédit de communication rechargé et non utilisé est reportable sans limite au prochain rechargement. Au-delà de la période de validité en réception de la recharge, le compte est résilié, le crédit de communication non consommé est alors définitivement perdu.</p> <p>Crédit de communication offert :</p> <p>5€ de crédit de communication offerts au premier rechargement effectué dans un délai de 1 mois à compter de l'activation. Durée de validité identique à celle du coupon rechargé.</p> <table border="1"> <tr> <td>Appels depuis Mayotte et vers les fixes et mobiles Mayotte, Réunion et Métropole</td> <td>0,10€/min (1)</td> </tr> <tr> <td>SMS depuis Mayotte et vers les mobiles Mayotte, La Réunion, Métropole</td> <td>0,05€ / SMS / destinataire (2)</td> </tr> <tr> <td>MMS depuis Mayotte et vers SFR et ONLY Mayotte, vers SFR Métropole et vers tous les opérateurs Réunion</td> <td>MMS texte (<1Ko) : 0,15€/destinataire MMS multimédia : 0,45€/destinataire (2)</td> </tr> </table> <p>En dehors des usages indiqués ci-dessus, des tarifs et des conditions spécifiques s'appliquent. Tarifs disponibles dans votre documentation tarifaire disponible en bureau de poste et sur le site www.lapostemobile.yt</p>	Appels depuis Mayotte et vers les fixes et mobiles Mayotte, Réunion et Métropole	0,10€/min (1)	SMS depuis Mayotte et vers les mobiles Mayotte, La Réunion, Métropole	0,05€ / SMS / destinataire (2)	MMS depuis Mayotte et vers SFR et ONLY Mayotte, vers SFR Métropole et vers tous les opérateurs Réunion	MMS texte (<1Ko) : 0,15€/destinataire MMS multimédia : 0,45€/destinataire (2)
Appels depuis Mayotte et vers les fixes et mobiles Mayotte, Réunion et Métropole	0,10€/min (1)						
SMS depuis Mayotte et vers les mobiles Mayotte, La Réunion, Métropole	0,05€ / SMS / destinataire (2)						
MMS depuis Mayotte et vers SFR et ONLY Mayotte, vers SFR Métropole et vers tous les opérateurs Réunion	MMS texte (<1Ko) : 0,15€/destinataire MMS multimédia : 0,45€/destinataire (2)						
Durée d'engagement	Offre sans engagement de durée.						
Description des services annexes	<p>Inclus dans votre formule :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une gamme de recharges parfaitement adaptée à tous les budgets à partir de 3€. • Répondre gratuitement depuis Mayotte consultable lorsque le compte est actif ou inactif. • Présentation du numéro (si le correspondant l'autorise). • Un service d'information sur vos consommations et rechargements en appelant le 904 (appel gratuit depuis votre ligne La Carte Prépayée La Poste Mobile) • Rechargement en appelant le 904 (appel gratuit depuis votre ligne La Carte Prépayée La Poste Mobile) <p>Gratuit, à la demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste ivoire : non affichage de votre numéro lors des appels voix. • Liste rouge : non référencement de vos coordonnées dans les annuaires. 						

Décompte des communications incluses	Facturation par palier de 30 secondes après la première minute indivisible vers Mayotte, La Réunion et la Métropole. En dehors de ces usages, voir votre documentation tarifaire disponible en bureau de poste et sur le site www.lapostemobile.yt															
Caractéristiques Techniques/ Equipements	Zone de couverture La Poste Mobile : réseau SFR Depuis Mayotte : 3G/3G+/4G/4G+ avec un terminal et une carte SIM compatibles (voir cartes de couverture sur www.sfr.yt)															
Utilisation de votre forfait en Métropole, DOM et Zone Europe	Usage SMS depuis la Métropole, les DOM* et la Zone Europe**, sous réserve d'un « usage raisonnable » conformément à la réglementation européenne : Une utilisation majoritaire ou exclusive de votre forfait depuis la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* entraînera la facturation de frais supplémentaires sur vos usages. Sur une période de 4 mois consécutifs, les 2 règles suivantes devront être respectées : (1)- Vos usages (SMS) depuis la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* sont inférieurs à vos usages depuis Mayotte et l'étranger (hors Zone Europe** / Métropole / DOM) ET (2)- Vos jours de présence au sein de la Zone Europe**, la Métropole et les DOM sont inférieurs à vos jours de présence à Mayotte et à l'étranger (hors Zone Europe** / Métropole / DOM*). Si aucune de ces 2 règles n'est respectée sur une période de 4 mois consécutifs, le ou les futurs usages depuis la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* identifiés comme non raisonnables seront facturés de frais supplémentaires. Vous recevrez un SMS d'avertissement deux semaines avant le début de la facturation de frais supplémentaires du ou des usage(s) concerné(s). Au terme de ces deux semaines : - Vous respectez au moins l'une des deux règles ci-dessus en moyenne sur les quatre derniers mois. L'utilisation de votre forfait redevenant « raisonnable », vous ne serez pas facturé de frais supplémentaires. - Vous ne respectez toujours aucune des deux règles ci-dessus en moyenne sur les quatre derniers mois, l'usage ou les usages concernés n'étant toujours pas « raisonnables », vous serez facturé de frais supplémentaires pour vos futurs usages depuis la Zone Europe**, la Métropole et les DOM* comme décrit ci-contre : SMS Sortant : 0,0108€ / SMS															
Conditions de rechargement	<p>À tout moment, la Formule La Carte La Poste Mobile peut être rechargée via l'achat de tickets recharges disponibles dans les bureaux de poste :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Montant</th> <th>Validité en émission</th> <th>Validité en réception</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>3€</td> <td>3 jours</td> <td>+6 mois</td> </tr> <tr> <td>5€</td> <td>7 jours</td> <td>+6 mois</td> </tr> <tr> <td>10€</td> <td>20 jours</td> <td>+6 mois</td> </tr> <tr> <td>20€</td> <td>40 jours</td> <td>+6 mois</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'achat d'une recharge 3€, 5€, 10€ ou encore 20€ est aussi disponible par Carte Bancaire en appelant le 904 (appel gratuit depuis Mayotte). Montant autorisé par CB et par mois : 80€.</p> <p>Le compte est actif pendant la durée de validité en émission de la recharge utilisée. Au-delà, le compte devient inactif pendant la durée de la validité en réception de la recharge utilisée. Lorsque la période de validité en réception est terminée, le compte est définitivement désactivé.</p>	Montant	Validité en émission	Validité en réception	3€	3 jours	+6 mois	5€	7 jours	+6 mois	10€	20 jours	+6 mois	20€	40 jours	+6 mois
Montant	Validité en émission	Validité en réception														
3€	3 jours	+6 mois														
5€	7 jours	+6 mois														
10€	20 jours	+6 mois														
20€	40 jours	+6 mois														
Service Client	Service Client accessible du lundi au samedi de 7h à 20h au 904 depuis votre ligne La Carte La Poste Mobile ou au +262 269 519 995 (appel gratuit depuis la Métropole, les DOM* et la Zone Europe**).															

(1) Hors appels vers les numéros surtaxés et numéros satellite, numéros Internationaux.

(2) SMS/MMS interpersonnels hors SMS/MMS surtaxés, vers numéros satellite et émis via automates ou par un dispositif automatique d'envoi.

* DOM : Guyane, Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Saint Martin (partie française), Saint Barthélemy, Saint Pierre et Miquelon.

** Liste des pays de la zone Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France métropolitaine, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.